SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	11
1'e PARTIE : L'ÉTAT ACTUEL DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE	
A - LA VARIÉTÉ DES CONDITIONS D'ACCÈS DES COMMUNES A L'INFORMATIQUE	17
B - LES ÉQUIPEMENTS ET LE COÛT DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE	19
1. Les équipements	21
2 - Les coûts	23
C - LES APPLICATIONS	26
D - LES COMPARAISONS AVEC LES SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS EN FRANCE ET AVEC L'ÉTRANGER	28
1. Comparaisons avec les secteurs publics et privés en France	28
2. Comparaisons avec l'étranger	29
2.1. Aux Etats-Unis	29 29 30
2.2. En Allemagne fédérale	31 31
E - L'EXPLOSION TECHNOLOGIQUE	32
L'évolution de la technologie	32
a) La télématiqueb) La bureautiquec) La conception assistée par ordinateur (CAO)d) L'accès à des banques de données	33 33 34 34
2. Ses conséquences sur l'administration et les activités communales	36
2.1. Dans le passé	36 36

2° PARTIE : LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES SE HEURTE LE DÉ- VELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE	
A - LES HOMMES	4
L'insuffisante sensibilisation des responsables locaux à l'informatique	4
	4
2. La situation des personnels affectés au traitement automatisé de l'information	4
2.1. Emploi et recrutement	4
2.2. Rémunération et avancement	4
2.3. Régime statutaire	4
B - LES DIFFICULTÉS D'ORDRE TECHNIQUE	4
Diversification des tâches et complexité des procédures Rapidité du développement technologique	4
C - L'ORGANISATION INSUFFISANTE DES RELATIONS ENTRE LES ADMINISTRA- TIONS ET LE SECTEUR PARA-PUBLIC DE L'ÉTAT D'UNE PART, LES COLLECTIVITÉS LOCALES D'AUTRE PART	_
D - LA LIMITATION DES MOYENS CONSACRÉS A DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE, ET LE MANQUE DE COHÉ- RENCE DE CES ACTIONS	5
Des actions positives	5
Mais parfois insuffisantes ou mal coordonnées	5
z. maio partolo modificativos da mai coordonnees	
3° PARTIE: COMMENT FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE?	
A - LES MISSIONS DE LA « SECTION INFORMATIQUE » DU CONSEIL NATIONAL DES SERVICES PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX	6
1. Un préalable : une meilleure connaissance des acquis et des be-	
soins	6
2. Etablir avec l'Etat et les autres partenaires des relations suivies	
et confiantes	6
2.1. Les relations entre les communes et les administrations de l'Etat	6
a) La tenue et la mise à jour permanente d'un répertoire des grands fichiers nationaux et de la liste des renseignements susceptibles d'in-	
téresser les communes	6
b) L'établissement de protocoles d'accord	6
c) La conception en commun, dès l'amont, des conditions de collec- te de l'information, de traitement et d'exploitation des fichiers, de	
restitution des résultats	6

Pages

2.2. Les relations avec les départements et les régions 2.3. Les relations avec les autres partenaires — avec les « centres serveurs » — avec le CEESI — avec la commission de l'informatique et des libertés 3. Favoriser le recrutement, la formation et la sensibilisation des personnels communaux 4. Favoriser le conseil et l'assistance aux communes 5. Promouvoir la recherche et l'expérimentation B - L'ORGANISATION DE LA « SECTION INFORMATIQUE » 1. Composition 2. Les moyens de la « Section informatique » 2.1. Les moyens en personnel 2.2. Les moyens financiers	63 63 64 64 65 67 68 69 70 71 72
L.E. 200 Mejene manerere minimum	, _
CONCLUSION	
I. LE CONSTAT : RICHESSES ET INCOHÉRENCES	75
I - LES MESURES : CONCERTATION ET ORGANISATION : UNE SECTION INFOR- MATIQUE AU CONSEIL NATIONAL DES SERVICES PUBLICS	76
1. La section : un lieu d'information et de réflexion	77
a) Les terrains de discussion avec l'Etat	78
b) Une concertation entre les collectivités locales elles-mêmes	79
2. La section : une force d'animation	79
a) Des moyens pour dégager une politique de l'informatisation des collectivités locales	80
b) Des moyens pour mettre en œuvre une politique de l'informati- sation des collectivités locales	80
II - MISSIONS DE LA SECTION - AXES DE DÉVELOPPEMENT	81
ANNEXES	
Résultats de l'enquête sur l'informatique communale	87
Actions des administrations et d'autres organismes publics et se- mi-publics	111
- Personnalités consultées	137

Pages